

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES ÉCOLES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DES AMOGNES

DATE : lundi 17 octobre 2016

LIEU : salle polyvalente de Saint Sulpice

DÉBUT DE SÉANCE : 17h35

PRÉSENTS :

Parents élus au conseil d'école :

Pour l'école d'Ourouer : madame Ponchel et monsieur Knab ; pour l'école de Saint Jean aux Amognes : mesdames Naudinot et Blanchard ; pour l'école de Montigny aux Amognes : mesdames Goury, Cassou et Gagne ; pour l'école de Saint Sulpice : madame Vimont

Élus : messieurs Michon (maire d'Ourouer), Vincent (maire de Saint Jean aux Amognes), madame Blondin (conseillère municipale de Montigny aux Amognes)

Équipe enseignante : mesdames Dalbret, Lecomte, Barra, Chanteranne, Ceyte, Vergnolle, Ravolet et monsieur Basely

Syndicat pédagogique des Amognes : mesdames Jamard et Guenot

ABSENTS EXCUSÉS :

Monsieur Cottenot (maire de Saint Sulpice), monsieur Perceau (maire de Montigny aux Amognes), madame Gély-Touzet (déléguée départementale de l'Éducation nationale), madame Carobolante (AESH), mesdames Macadré et Blanc (enseignantes), madame Charrière (parente élue au conseil d'école de Saint Sulpice), monsieur Guillet (parent élu au conseil d'école de Saint Sulpice), monsieur Dantel, Inspecteur de l'Éducation Nationale

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : monsieur Knab et madame Dalbret

PRÉSIDENT DU CONSEIL : monsieur Basely

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'ÉMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR.

ORDRE DU JOUR :

1. Délibération en vue d'un conseil d'écoles commun au R.P.I.
2. Objet et fonctionnement des conseils d'écoles
3. Résultats des élections de parents d'élèves au conseil d'école
4. Informations sur l'équipe enseignante et les effectifs des écoles

5. Vote du règlement intérieur et information sur la charte de la laïcité
 6. Informations sur la sécurité dans les écoles et la mise en place des P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
 7. Informations sur l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et la natation scolaire
 8. Présentation du L.S.U.N. (Livret Scolaire Unique Numérique)
 9. Informations relatives à chaque école
 10. Questions diverses
-

1. Délibération en vue d'un conseil d'écoles commun au R.P.I.

Un vote est proposé à l'assemblée afin de tenir un conseil unique pour les quatre écoles du regroupement pédagogique.

Résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

Il est donc décidé à l'unanimité de procéder à la réunion d'un conseil des écoles du R.P.I.

2. Objet et fonctionnement des conseils d'écoles

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur des écoles ;
- donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école ;
- adopte le projet d'école

Seuls les parents d'élèves élus titulaires sont invités au conseil d'école. En cas d'absence d'un titulaire, il contacte et invite un suppléant. Seuls les titulaires et les suppléants remplaçant un titulaire peuvent participer aux votes.

3. Résultats des élections de parents d'élèves au conseil d'école

Les élections se sont déroulées le vendredi 7 octobre 2016.

	Inscrits	Votants	Exprimés	Pourcentage
Ourouer	80	55	53	68,75%
Saint Jean aux Amognes	87	58	45	66,67%
Montigny aux Amognes	87	61	59	70,11%
Saint Sulpice	76	42	42	55,26%

Ont été élus :

Pour l'école d'Ourouer : madame Ponchel et monsieur Knab ; madame Delaunoy est suppléante

Pour l'école de Saint Jean aux Amognes : mesdames Blanchard et Naudinot ; madame Eugène est suppléante

Pour l'école de Montigny aux Amognes : mesdames Cassou et Goury ; madame Gagne est suppléante

Pour l'école de Saint Sulpice : mesdames Vimont et Charrière ; monsieur Guillet est suppléant

4. Informations sur l'équipe enseignante et les effectifs des écoles

Équipe enseignante

Mesdames Blanc, Macadré et Ravolet intègrent l'équipe enseignante. Madame Blanc est l'enseignante à mi-temps des CE1 à l'école de Montigny aux Amognes. Son temps partiel est complété par madame Vergnolle. Mesdames Macadré et Ravolet sont toutes deux enseignantes à mi-temps des CM1 à l'école de Saint Sulpice. Monsieur Basely occupe depuis la rentrée les fonctions de directeur de l'école de Saint Sulpice.

Le RASED de Guérigny est toujours composé d'une psychologue scolaire, madame Honoré et d'une maîtresse spécialisée (option E). Madame Grand remplace madame Vendange sur ce poste. Le poste de maître spécialisé (option G) n'a pas été pourvu lors du dernier mouvement des personnels.

Effectifs à ce jour

École d'Ourouer 43 élèves	<i>Mme Dalbret</i>	1 TPS + 19 PS	20 élèves
	<i>Mme Lecomte</i>	18 MS + 5 GS	23 élèves
École de St Jean 47 élèves	<i>Mme Chanteranne</i>	24 GS	24 élèves
	<i>Mme Barra</i>	23 CP	23 élèves
École de Montigny 48 élèves	<i>Mmes Blanc et Vergnolle</i>	26 CE1	26 élèves
	<i>Mme Ceyte</i>	21 CE2 + 1 CM1	22 élèves
École de St Sulpice 41 élèves	<i>Mmes Ravolet et Macadré</i>	19 CM1	19 élèves
	<i>M. Basely</i>	22 CM2	22 élèves
		Total :	179 élèves
		Moyenne :	<i>22,375 élèves par classe</i>

Prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2017/2018 : 157 élèves + les entrées en TPS/PS.

Les municipalités sont sollicitées afin de transmettre à madame Dalbret leur prévision d'effectifs d'enfants en âge de faire leur rentrée en classe de TPS ou PS à la rentrée 2017.

Monsieur le maire d'Ourouer est questionné sur la future fusion des communes d'Ourouer et de Balleray. Il précise à cet effet que la préfecture n'a pas évoqué de rapprochement entre les deux R.P.I. Les conseils municipaux des deux communes n'ont pas encore abordé la question des affaires scolaires de la future nouvelle commune. Cette année, la commune de Balleray « apporte » sept élèves à son R.P.I.

5. Vote du règlement intérieur et information sur la charte de la laïcité

Le règlement intérieur des écoles et la charte de la laïcité ont été transmis avant cette réunion.

Plusieurs modifications sont à prendre en compte par rapport à l'année dernière :

- le changement d'organisation des cycles d'apprentissages (paragraphe 2.1) ;
- le changement des horaires de l'école de Saint Jean aux Amognes (paragraphe 3.4) ;

- l'intégration du PAP (Plan d'Accompagnement Personnalité) dans la scolarité des enfants à besoins particuliers (paragraphe 1.4)

Un vote est proposé à l'assemblée afin d'adopter ce règlement intérieur.

Résultat du vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

Le règlement intérieur des écoles et la charte de la laïcité seront prochainement communiqués aux familles qui devront en prendre connaissance en signant ces documents. Cette démarche est obligatoire.

6. Informations sur la sécurité dans les écoles et la mise en place des P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Les écoles peuvent être confrontées à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain, ...) ; technologiques (nuage toxique, radioactivité, ...) ou des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes malveillantes, attentats, ...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment dans le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école se trouverait momentanément isolée. Tel est l'objectif du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Trois exercices doivent être effectués dans l'année scolaire. Un premier a été ou sera réalisé durant cette première période. Sa nature était imposée par les ministères de l'Éducation Nationale et de l'intérieur. Il a porté ou portera sur une alerte intrusion-attentat (mise à l'abri). Les deux suivants porteront sur un confinement et une évacuation-mise à l'abri.

Les spécificités de la maternelle ont conduit les enseignantes de l'école d'Ourouer à aborder cet exercice par le jeu sur le temps des activités physiques : réagir à différents signaux auditifs ou visuels, faire la statue, se mettre en boule, faire le silence de courts

instants dans la salle de motricité puis en classe. L'objectif est d'amener progressivement les élèves à se cacher en silence.

Une consultation de sûreté a été ou sera effectuée dans certaines écoles par un gendarme (le 18 octobre pour Saint Sulpice).

Par ailleurs, trois exercices d'évacuation-incendie sont également prévus. Un premier a été effectué cette première période. Tout s'est bien déroulé.

Les élèves d'Ourouer ont écouté le bruit de l'alarme, l'ont identifié comme un danger, comme le besoin d'évacuer à l'extérieur dans le calme.

La mise en œuvre du PPMS nécessite la fourniture de matériel (mallette de première urgence) : bouteilles d'eau, ruban adhésif pour le confinement, poste de radio, lampes de poche à manivelle, ... Il revient aux municipalités de mettre à disposition ces fournitures.

À cet effet, les municipalités sont questionnées sur leur souhait de mise en œuvre du PPMS.

Ourouer : Monsieur le maire précise qu'il procède actuellement à une estimation budgétaire concernant la pose d'un portail sécurisé ainsi que la fermeture du couloir de la cantine. La municipalité fournira le nécessaire de la mallette d'urgence selon la liste fournie par la directrice de l'école.

Saint Jean aux Amognes : Monsieur le maire ne souhaite pas mettre en œuvre le PPMS.

Montigny aux Amognes : La question n'a pas encore été abordée par les élus.

Saint Sulpice : À la demande du directeur de l'école, la municipalité acquiert actuellement la mallette de première urgence. Le PPMS sera donc mis en œuvre.

Les familles seront prochainement destinataires d'un document résumant les conduites à tenir en cas d'accident majeur.

7. Informations sur l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et la natation scolaire

USEP

Cette année, toutes les écoles proposeront des rencontres USEP durant le temps scolaire. L'école de Saint Sulpice participera également à des rencontres départementales hors temps scolaires sur la base du volontariat des élèves et selon le calendrier prévisionnel suivant.

Handball	Semaine du 28 novembre 2016 (<i>durant le temps scolaire</i>)
Escrime	Mercredi 8 ou 15 février 2017 <i>après-midi</i>
Cross départemental	Mercredi 22 mars 2017 <i>après-midi</i>
Athlétisme	Mercredi 31 mai 2017 <i>après-midi</i>
Triathlon	Samedi 24 juin 2017 <i>matin</i>

Natation scolaire

Trois classes se rendront à la piscine d'Imphy les jeudis de 10h00 à 10h45.

1^{er} trimestre : CE1 avec Mme Vergnolle du 15 septembre au 1^{er} décembre.

2^{ème} trimestre : CM2 avec M. Basely du 8 décembre au 9 mars.

3^{ème} trimestre : CP avec Mme Barra du 16 mars au 8 juin.

M. Basely présente la nouvelle attestation du « savoir nager » que tous les CM2 passeront au cours des séances. Une rencontre USEP entre les écoles de Saint Sulpice et Sauvigny-les-Bois se déroulera le jeudi 9 mars.

Des remerciements aux parents agréés et au syndicat pédagogique pour la mise à disposition du car et de son chauffeur sont adressés.

8. Présentation du L.S.U.N. (Livret Scolaire Unique Numérique)

Avant de présenter le Livret Scolaire Unique Numérique, une information sur le changement des cycles d'apprentissages, les nouveaux programmes de l'école élémentaire et le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture est fournie aux membres du conseil.

Les cycles d'apprentissage

La scolarité de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire est organisée en trois cycles pédagogiques :

- le cycle 1 : cycle d'apprentissages premiers (toute petite, petite, moyenne et grande section de maternelle) ;
- le cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2) ;
- le cycle 3 : cycle de consolidation (CM1, CM2), la classe de 6^{ème} du collège intègre également ce cycle.

L'une des principales modifications concerne le niveau CE2 qui intègre le cycle 2 et le niveau 6^{ème} qui intègre le cycle 3.

Le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le L.P.C. (Livret Personnel de Compétences) n'existe plus. Les élèves doivent maintenant acquérir le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la fin de la scolarité obligatoire en 3^{ème} dont la maîtrise des composantes sera communiquée à chaque fin de cycle (CE2, 6^{ème} et 3^{ème}).

Le L.S.U.N. (Livret Scolaire Unique Numérique)

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent à compter de la rentrée scolaire 2016 pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée « livret scolaire unique du CP à la troisième ». Le livret scolaire d'un élève regroupe maintenant les bilans de fin de cycles (évaluation des huit composantes du socle commun), des bilans périodiques de chaque niveau et les attestations obtenues (« savoir-nager », PSC1, ...).

Les familles pourront uniquement consulter le livret de leur enfant par voie numérique grâce à un identifiant et un mot de passe qui leur seront fournis. Dans le cas de difficulté d'accès à Internet, une solution sera proposée par l'équipe enseignante (accès à un ordinateur de l'école, ...).

Cette mesure constitue un outil de communication important vers les familles durant toute la scolarité obligatoire.

Une présentation vidéo projetée est proposée à l'assemblée.

9. Informations relatives à chaque école

Le festival de la voix sera reconduit l'année prochaine. Il se durera trois jours dans plusieurs lieux d'une seule commune. Il n'y aura pas de chapiteau. La thématique retenue se centrera sur les paysages.

ÉCOLE D'OUROUER

Participation à l'échappée lecture en octobre et novembre

Lecture de huit albums et vote de chaque élève pour élire son livre préféré fin novembre.

Fête du court métrage

Les élèves visionneront plusieurs courts métrages en décembre.

Invitation des parents à une porte-ouverte en lien avec la charte de la laïcité

Exposition et goûter le vendredi 9 décembre.

Participation au Festival de la voix

Thème commun : les paysages. Intervenante musique à partir de janvier trente minutes par semaine pour chaque classe.

Bibliothèque

Les élèves se rendent à la bibliothèque d'Ourouer tenue par des bénévoles les vendredis. Lecture d'ouvrages et raconte-tapis sont mis à notre disposition par la bibliothèque départementale de Varennes-Vauzelles.

Nous nous rendrons en décembre à la bibliothèque de Guérigny où madame Noel nous proposera une animation sur le thème de Noël.

Nous assisterons à un spectacle à la MCNA jeudi 24 novembre : « Rosie rose baby ».

Nous avons demandé un autre spectacle mais nous ne sommes pas sûres d'avoir une date.

APC

Tous les élèves de moyenne section ont été pris dans le domaine du langage oral.

Coopérative scolaire

Appel aux dons : classe bleue 305€ - classe rouge 250€.

Investissement : achat de casques à vélo, d'une draisienne, de jeux de sable pour un montant de 250€, deux abonnements à l'« école des loisirs » et achat d'albums pour la participation à l'échappée lecture pour 188€.

Frais de gestion et assurance coopérative : 177€.

Financement du spectacle du 24 novembre à la MCNA et du car privé.

Usep sur le temps scolaire

Première rencontre avec les écoles de Saint Benin d'Azy et de la Fermeté : activités « roule et glisse » au gymnase de Guérigny (date à fixer en décembre ou janvier).

Deux autres rencontres sur l'année : athlétisme et randonnée.

Remerciements

Mairie : installation de deux grands bacs pour que nous puissions faire des plantations.

ÉCOLE DE SAINT JEAN AUX AMOGNES

Vie de classe

- Bibliothèque à Ourouër le vendredi pour le deux classes une semaine sur deux.
- Intervention en musique le mardi matin avec Élodie qui remplace Élise.
- Début des séances de NAP/APC le vendredi 14 octobre. Les séances qui ont lieu la semaine des vacances et la semaine de la reprise sont menées en partenariat avec le centre social autour d'un projet sciences pour les GS et d'un projet anglais pour les CP. Les autres séances sont menées par le centre social uniquement, les enseignants mettant en place de l'aide aux élèves en difficulté.
- Photographie individuelle le 10 octobre.
- Sortie au cinéma de Decize le 13 octobre pour aller voir « Mia et le Migou ».
- Sortie USEP randonnée le lundi 7 novembre à Chevenon.
- Spectacle sur le thème des déchets, « La poule et l'épouvantail » financé par la communauté de communes des Amognes le mardi 8 novembre après-midi.
- Bilan de santé par l'infirmière scolaire les 10, 17, 24 et 28 novembre.

Coopérative scolaire

- Au 31 août 2016, le compte présentait un solde de 3270,11€. Certaines factures de l'année scolaire 2015/2016 restaient toutefois à payer. Une fois ces factures réglées, le solde du compte était de 2373,57€.
- En ce début d'année scolaire 2016/2017, le premier versement des cotisations des familles s'élève à 470€. 30% du montant de la vente des photographies individuelles seront également versés à la coopérative scolaire.
- La coopérative a déjà réglé l'entrée au cinéma de Decize (155,10€) ainsi que le bus pour s'y rendre (168,30€).

Personnel encadrant

Suite au départ de madame Lenoir, la mairie de Saint Jean aux Amognes a recruté madame BACIC. De plus, madame FEVRE est aussi mise à disposition de l'école à certains moments importants. Elle a donc aidé à la cantine pour les premiers jours de l'école et est présente les matins pour aider lors de l'accueil. Un grand merci à la mairie pour cette aide précieuse. Monsieur DION intervient en tant qu'ATSEM le lundi et vendredi matin. Merci au syndicat pédagogique pour la mise à disposition de monsieur DION.

Madame BAUCHER intervient en tant qu'ATSEM l'après-midi.

Monsieur COLMARD effectue son service civique au sein de notre école. Il sera présent toute l'année scolaire.

ÉCOLE DE MONTIGNY AUX AMOGNES

APC lors de la première période

CE2 : tous les élèves ont participé pour travailler les rudiments du traitement de texte.

CE1 : aide personnalisée en numération et en lecture.

USEP

Première rencontre le 15 novembre pour une sortie randonnée à Montigny aux Amognes. Accueil des classes d'Imphy. Il est demandé à la mairie de mettre les panneaux signalétiques pour le passage des enfants, envoi prochain du parcours à la mairie.

Interventions musique

Musique avec Élise Charles le mercredi matin. Suite à sa grossesse, Elodie Suarez a pris sa suite.

Journée de la laïcité

Thème choisi pour Montigny : l'égalité fille-garçon.

Réalisation d'une exposition où les parents seront invités.

Projets particuliers au sein des classes

Électricité au CE2 avec réalisation de jeux électriques qui seront testés par les CE1, puis par les familles lors de la journée de la laïcité.

Réalisation d'un documentaire sur les dinosaures par les CE2 qui va circuler dans les familles après les vacances.

Petite pièce de théâtre autour de « chapeau rond rouge » réalisée par les CE1, représentation prévue pour les CE2, possible représentation pour les familles lors de la journée de la Laïcité.

LSUN

Présentation aux familles lors de la prochaine période.

Classe de mer du 6 au 9 juin 2017 à la Tranche sur mer

Planning : visite de la dune, pêche à pied et réalisation d'un aquarium, visite du marché à la criée, visite de l'aquarium de la Rochelle.

Budget : 9238 € d'hébergement, animateurs, visites + 2730 € de transport = 11 968 € de voyage soit 249,33 € par enfant

Part des familles : 120 €.

Versement effectué en juin 2016 : 2 000 € pour hébergement et 682 € pour le bus.

Toutes les familles se sont engagées à laisser partir leur enfant.

Présentation du voyage plus en détail lors de la réunion pour le LSUN.

Bilan de la coopérative scolaire

Au début de l'année 1 811,52 €.

Premier appel : 495 € ont été récoltés.

Photos individuelles à la vente pendant les vacances.

Vente de bulbes jusqu'au 19 octobre, on peut déjà dire que l'opération est un succès.

Remerciements aux familles et aux mairies qui ont participé.

Participation au marché de Noël.

Grilles au mois d'avril-mai.

Demande de subvention au syndicat pédagogique.

Sorties : affiliation à la coopérative scolaire (12,75 € d'assurance et 102,90 € de cotisation).

Travaux dans l'école

Ouverture d'un mur qui permet aux deux classes de communiquer et d'avoir une sortie de secours.

ÉCOLE DE SAINT SULPICE

En premier lieu, les enseignants remercient la municipalité pour les travaux réalisés cet été dans la classe de CM1. En effet, cette pièce a été rénovée du sol au plafond et les élèves bénéficient maintenant d'un environnement lumineux et agréable.

RASED et APC

CM1 - RASED

Une demande d'intervention a été réalisée. Aucune prise en charge pour le moment.

CM2 – RASED

Depuis l'année dernière, un élève bénéficie toujours d'un suivi par la psychologue scolaire. Trois demandes d'intervention ont été rédigées. Des bilans seront réalisés prochainement pour deux élèves et un entretien psychologique pour le troisième.

CM1 - Activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.)

Pour la première période, certains élèves ont travaillé sur des aspects méthodologiques (se servir d'un agenda, apprendre une leçon, ...). D'autres en lien avec le projet d'école, sur la

rédaction d'articles pour le journal du R.P.I. Enfin, certains élèves en difficulté ont travaillé sur la résolution de problèmes.

CM2 - Activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.)

Tous les élèves ont participé aux APC durant la première période. En petits groupes, ils ont bénéficié d'apprentissages sur l'environnement numérique de travail et les outils numériques (dictionnaire, conjugueur, encyclopédie et traducteur en ligne). Il s'agissait d'aide au travail personnel.

Classe des CM1

Sortie haies

Dans le cadre des sciences et du partenariat avec Natura 2000, les élèves ont participé à une sortie « haies » le vendredi 30 septembre. Ils ont pu étudier la biodiversité des haies en utilisant des clés de détermination pour observer les différents types de plantes et les insectes présents sur place. Les échantillons prélevés permettront de constituer un herbier pour la classe.

Village des sciences

Le mardi 11 octobre, nous nous sommes rendus au château des Loges pour célébrer la fête de la science. Trois ateliers portant sur la nutrition et l'alimentation ont été proposés aux élèves. Notions que nous travaillerons plus tard dans l'année.

Élections de délégués

Un travail en écriture, en EMC et en langage oral a été élaboré autour de l'élection des délégués de classe et de éco-délégués. Les enfants ont notamment observé et élaboré des affiches électorales.

Projet arts plastiques

En arts plastiques, nous travaillons sur les illusions d'optiques ou op'art, notamment sur les œuvres de Victor Vasarely. C'est dans ce cadre que nous irons visiter l'exposition de Charlotte Moth « Pensée Kaléidoscopique » au centre d'art contemporain de Pougues-les-eaux.

Classe des CM2

Liaison CM2/6^{ème} – Collège de Saint Benin d’Azy

Dans le cadre des enseignements d’éducation physique et sportive : mardi 18 octobre, les CM2 courent le cross du collège.

Dans le cadre des enseignements de langues vivantes étrangères : les enfants bénéficient d’une initiation à l’allemand proposée par madame De Sauvage, professeure au collège qui intervient tous les mardis durant 45 minutes.

Dans le cadre des enseignements de français : les élèves vont être sensibilisés à l’œuvre d’un auteur de littérature de jeunesse, Bernard Friot. Ce projet mené avec l’école de Saint Benin d’Azy s’attachera à adapter et mettre en scène certaines histoires de l’auteur. Pour cela, un partenariat avec la MCNA est actuellement à l’étude et devrait permettre de pouvoir bénéficier d’interventions de comédiens ou metteur en scène dans le courant de l’année scolaire. Une visite du bâtiment est également prévue. Les élèves assisteront au spectacle « une chenille dans le cœur » le vendredi 6 janvier dans la grande salle de la MCNA. Nous espérons aussi pouvoir rencontrer l’auteur et présenter un spectacle dans la salle Lauberty en juin 2017.

Par ailleurs, une journée « passerelle » sera organisée en juin pour permettre aux élèves de vivre une journée au collège.

Liaison CM2/6^{ème} – Collège de Guérigny

Dans le cadre des enseignements de français : les élèves liront un roman « passerelle », la sixième écrit par Suzie Morgenstern. Ils rédigeront également des articles pour le journal du collège.

Dans le cadre des enseignements de mathématiques : des défis mathématiques seront échangés entre l’école et une classe de sixième du collège.

Par ailleurs, une journée « passerelle » sera organisée en juin pour permettre aux élèves de vivre une journée au collège.

Médiathèque

Les CM2 se rendent une fois par période à la médiathèque de Guérigny. La première sortie a eu lieu le mardi 4 octobre. Les élèves ont pu bénéficier d’une lecture et d’un atelier sur l’organisation des bibliothèques. Enfin, ils empruntent chacun un livre.

Remerciements au syndicat pour le prêt du car et de son chauffeur.

Correspondance avec les Seychelles

La correspondance avec l’école française de Victoria aux Seychelles se poursuit. Les CM2 attendent actuellement le premier envoi des seychellois. La correspondance sera collective

cette année et traitera des thématiques liées à la géographie et à l'histoire locale. Quelques élèves pourront prolonger leur correspondance individuelle.

Élections de classe

Les CM2 sont en campagne électorale. Ils vont élire leurs délégués, leurs éco-délégués et leur représentant à la coopérative scolaire. Pour cela, ils préparent actuellement leur affiche de campagne et leur discours électoral. Une carte d'électeur de l'école leur sera fournie pour participer aux opérations de vote. Cette opération permet de renforcer leurs apprentissages en écriture, langage oral et enseignement moral et civique.

Remerciements à la municipalité pour le prêt du matériel électoral (urne, isoloir, panneaux électoraux).

Interventions de Pascaline Loquet, chargée de mission à Natura 2 000

Madame Loquet, chargée de mission à Natura 2 000, est intervenue en classe auprès des CM2. Elle a présenté les différentes espèces que les élèves avaient pu prélever au lavoir pédagogique au printemps dernier. Des affichages seront prochainement réalisés par les élèves et disposés au lavoir afin de faire connaître la biodiversité existante dans ce milieu aquatique. Les élèves ont ainsi pu acquérir des connaissances dans le cadre du programme de sciences. Cette action est menée dans le cadre de l'éco-école.

Actions d'école (CM1 et CM2)

Journée nationale du sport scolaire

Le mercredi 14 septembre, les élèves ont participé à la journée nationale du sport scolaire consacrée cette année, à l'olympisme. Quatre ateliers leur ont été proposés : une initiation au tennis, une course de relais, un jeu de mime sur les sports olympiques et un atelier de création d'arts plastiques à partir des cinq anneaux olympiques.

NAP/APC

Dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), trois ateliers sont proposés par le centre social. À la demande de l'école et dans le cadre de la labellisation éco-école, l'un d'eux portera cette année sur l'éducation au développement durable. Plusieurs constructions sont actuellement à l'étude avec l'animatrice (nichoir ou mangeoire à oiseaux, hôtel à insectes, ...).

Lire et faire lire

La convention entre l'école, la municipalité et l'association « lire et faire lire » a été renouvelée cette année. Ainsi, madame Labrune, retraitée bénévole de la commune, vient

faire la lecture aux élèves volontaires tous les mardis durant la pause méridienne. Elle leur propose également de lire quelques ouvrages. L'objectif de cette action est de développer le goût pour la lecture, tout en donnant aux enfants la chance de tisser des liens affectifs. Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.

La dictée ELA

Les élèves de l'école ont participé lundi 10 octobre à une opération de solidarité en faveur de la recherche sur les leucodystrophies. Cette opération, placée sous le haut patronage de Madame la ministre de l'Éducation Nationale, s'est composé d'un moment d'échanges sur la solidarité, le respect et le handicap. Les enfants ont également participé à une dictée, « la dictée ELA » (du nom de l'association) rédigée par la romancière Katherine Pancol. Cette dictée était avant tout un message de solidarité. Elle n'était ni un exercice d'évaluation, ni un concours d'orthographe. Martine Carrillon-Couvreur, Députée de la Nièvre, s'est jointe à nous et a fait la lecture de ce texte.

Ce jour-là, les élèves ont pu, s'ils le souhaitaient, faire un don à l'association ELA (75€ ont été collectés).

Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.

Parcours d'éducation artistique et culturel dans le cadre des interventions musicales

Camille Falgoux, musicienne-intervenante en milieu scolaire, propose des interventions tous les jeudis après-midi pour les deux classes. Nous avons décidé de décliner la thématique des paysages en paysages sonores.

Dans ce cadre, les élèves iront visiter l'exposition de Charlotte Moth, *Pensée kaléidoscopique*, au centre d'art contemporain de Pougues-les-Eaux en novembre. Cette artiste a beaucoup travaillé sur la thématique du paysage. Des ateliers seront proposés aux enfants.

Par ailleurs, toute l'école assistera au concert pédagogique « la Moldau » le lundi 27 mars à la MCNA. La Moldau est une rivière de République Tchèque, elle est décrite en musique par son compositeur.

Éco-école

L'éco-école a obtenu son label pour la quatrième année consécutive. Pour cette nouvelle année, la thématique retenue par l'équipe sera de nouveau l'eau. Nous souhaitons en effet poursuivre le travail débuté par les élèves et l'approfondir. Nous envisageons également d'organiser une semaine sur l'eau au printemps prochain.

Les thématiques de la biodiversité et des déchets seront également retravaillées.

Ainsi, madame Nabeau, ambassadrice du tri, interviendra auprès des deux classes le mardi 22 novembre. Une visite du centre de tri et de l'incinérateur de Fourchambault est également à l'étude pour les deux classes.

Une vidéo de présentation de l'éco-école de Saint Sulpice a été réalisée par l'Inspection afin de promouvoir les actions d'éducation au développement durable dans le département.

Elle est visible sur le site Internet de l'école : <http://ele-st-sulpice-58.ec.ac-dijon.fr/>

Être éco-école, c'est mettre des projets sur l'environnement au service des apprentissages des élèves dans toutes les disciplines enseignées à l'école élémentaire.

L'éco-école de Saint Sulpice est toujours la seule éco-école de la Nièvre qui est également labellisée E3D par le ministère de l'Éducation Nationale.

Le comité de suivi de l'éco-école sera réuni en novembre. Nous invitons tous les parents, élus ou sympathisants à nous rejoindre.

Un chemin, une école

Les élèves participent cette année à l'opération « un chemin, une école » proposée par la fédération française de randonnée. Les enfants vont créer un chemin de randonnée sur la commune de Saint Sulpice. Cela leur permettra d'acquérir des compétences en géographie, en mathématiques et en français. En effet, une fois le chemin repéré, la rédaction et la mise en page de panneau explicatif qui jalonnent le chemin seront effectuées par les élèves. Le « topo » et le balisage seront également réalisés par les classes. 2 000 exemplaires du « topo » seront édités par le comité départemental de randonnée pédestre.

Afin de fournir des informations sur l'histoire de la commune de Saint Sulpice, une sortie sera organisée aux archives départementales de la Nièvre. Les enfants participeront à deux ateliers, l'un sur le plan cadastral de la commune et le second sur des documents relatifs à la commune.

Nous remercions par avance la municipalité pour son engagement dans ce projet.

Partenariat avec la LPO

Un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux permettra cette année scolaire d'organiser la nuit de la Chouette à Saint Sulpice le vendredi 10 mars 2017. Quatre groupes d'élèves prépareront à cet effet des présentations d'espèces de rapaces nocturnes en partenariat avec les bénévoles de la LPO. Une sortie scolaire sera également organisée au printemps prochain afin d'observer la nidification des sternes. L'éco-école de Saint Sulpice deviendra refuge LPO en renouvelant ses nichoirs.

École fleurie

L'école participera au concours école fleurie. Les élèves vont fleurir le jardin de l'école et de la salle des fêtes. Nous remercions la municipalité pour l'achat de bulbes et plants.

Journée de la laïcité

Le vendredi 9 décembre, l'école sera ouverte aux parents à partir de 15h00 afin de leur présenter les travaux des élèves réalisés dans le cadre de la semaine de la laïcité (saynètes, affichages, commentaires de la charte, traces écrites des débats, ...).

Fête du court métrage

L'école participera à la fête du court métrage le 16 décembre. Une projection réservée aux enfants sera organisée à l'école. Le programme de courts-métrages proposé permettra d'enrichir les apprentissages sur l'éducation à l'image.

USEP

En plus des rencontres départementales présentées précédemment, l'école organise une randonnée « de secteur ». Nous accueillerons les élèves du cycle 3 de l'école primaire de Saint Benin d'Azy le mardi 15 novembre. Les enfants participeront aussi à un entraînement de cross le vendredi 10 mars à Imphy et à une rencontre sur les « pratiques innovantes » (kindball, jeu de crosse, ultimate et molkky) le vendredi 16 juin à Imphy.

Coopérative scolaire

Actuellement, la coopérative de l'école a 1 657,47€ en caisse. Les prochaines dépenses concerneront les assurances à l'OCCE et les frais d'abonnement divers.

Le premier appel de coopérative a permis de recueillir 450€.

Une opération de ventes de chocolats de Noël sera proposée très prochainement et les recettes seront également alimentées par la vente des photographies individuelles réalisées lors de cette première période.

10. Questions diverses

Des questions nous ont été adressées par les parents d'élèves élus de l'école d'Ourouer.

« Certains parents souhaiteraient s'investir dans les différentes activités de l'école (fête de Noël, carnaval, kermesse, ...). Y a-t-il quelque chose de prévu de ce côté ? Si oui, pourront-ils être prévenus à l'avance des dates afin de pouvoir organiser leurs emplois du temps en fonction ? »

Oui, les parents seront prévenus dès que les dates seront fixées et dans le cas de manifestations ouvertes aux familles. Cette année, la fête des écoles aura lieu à Montigny aux Amognes. Nous sommes cependant dans l'attente de plus amples informations concernant le festival de la voix.

« Y a-t-il des besoins particuliers au niveau matériel (jouets, DVD, CD, livres, ...) ? »

Non, nous n'avons pas de besoins particuliers. Peut-être que le centre social en a dans le cadre des NAP et de l'ALSH qu'il organise.

« Comment se passent les mercredis après-midi au centre social, à quelle heure mangent les enfants ? »

Madame Jamard précise que ce ne sont plus les élus qui organisent ce temps d'accueil. Il faut s'adresser directement au centre socio-culturel de Saint Benin d'Azy. Cependant, madame Jamard a obtenu quelques informations. Les enfants déjeunent vers 12h45. Une sieste est ensuite prévue pour certains.

Madame Jamard indique que le centre socio-culturel de Saint Benin d'Azy renouvelle son projet social (bilan et nouvelles orientations) pour les trois prochaines années. À cet effet, les parents sont invités à participer à sa rédaction.

Madame Guenot invite les enseignants et les parents d'élèves élus à l'inauguration des locaux périscolaires sur le site de l'école élémentaire de Montigny aux Amognes samedi 5 novembre 2016 à 11h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h10.

Date des prochains conseils des écoles : mardi 14 mars à 17h30 à Ourouër et mardi 20 juin à 17h30 à Saint Jean Amognes.